



# DICRIM

## DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS



Séisme – Inondation – Météorologique - Mouvement de terrain – Barrage ...

Consultez le Dossier Départemental des Risques Majeurs :

[https://www.haute-savoie.gouv.fr/contenu/telechargement/41292/239399/file/DDRM\\_74\\_2022.pdf](https://www.haute-savoie.gouv.fr/contenu/telechargement/41292/239399/file/DDRM_74_2022.pdf)

Notre territoire peut être confronté à  
une situation de crise.

### SACHEZ REAGIR !

Adoptez les bons réflexes.

[www.encasdataque.gouv.fr](http://www.encasdataque.gouv.fr)

Je garde ce document à portée de main.  
Je sais où prendre l'information.  
Je suis autonome pour 24 heures.  
Je me protège ainsi que mes proches en  
adoptant les bons réflexes.



### LA PREFECTURE VOUS ALERTE avec FR-ALERT :

Le dispositif **National FR-ALERT** permet à la Préfecture d'informer la population via la téléphonie mobile (SMS et/ou notification).

**En Haute-Savoie, les messages d'alerte à la population sont diffusés via les médias suivants :**

Twitter : @Prefet74 - Radio France Bleu Pays de Savoie - Télévision France 3 Alpes

### LA MAIRIE VOUS ALERTE

&

### VOUS INFORME

- Contact Mairie 04.50.73.95.74
- @mail : [mairie@armoy.fr](mailto:mairie@armoy.fr)
- @mail : [crise@armoy.fr](mailto:crise@armoy.fr)
- Site internet : [www.armoy.fr](http://www.armoy.fr)
- Revue communale ARMOY
- Réseaux sociaux : [FB.com/ArmoyVillage](https://www.facebook.com/ArmoyVillage) 

### SUIVEZ L'AFFICHAGE

#### 1 PANNEAU LUMINEUX

Croisée route d'Armoys - route du Lyaud

#### 7 POINTS INFORMATION

Mairie - 230 route du Bois de la Cour  
Route de l'Ermitage – route du Bois de la Ville  
Chemin Pépinière - route du Bois de la ville  
Chemin de Planaise  
Chemin de la Procession  
Place Humbert de Savoie  
Place du Chanal

Mairie

230 route du Bois de la Cour  
74200 ARMOY

EN CAS D'URGENCE, COMPOSEZ LE **112**  
**114** SOURDS ET MALENTENDANTS



Limitez vos appels téléphoniques au strict nécessaire pour ne pas encombrer les réseaux.



N'allez pas chercher vos enfants à l'école .

## J'ADOpte LES BONS RÉFLEXES FACE AUX RISQUES NATURELS :

**Inondation :** Ne pas s'exposer inutilement. Attention aux chaussées inondées et aux passages à gué avec le risque d'être emporté par le courant.

**Tempête :** Attention aux projections de matériaux, chutes d'objets et aux lignes électriques. Ne pas s'exposer au vent. Rester à l'abri.

**Séisme :** Ne pas rester à l'aplomb des façades. A l'intérieur, se protéger sous un meuble solide en évitant le centre des pièces. Couper si possible les énergies et les alimentations au gaz. Toujours penser au risque de réplique.

**Neige abondante et baisse excessive des températures.** Pensez aux personnes fragiles et vulnérables.

## RESPECTEZ TOUJOURS LES PERIMETRES DE SECURITE!

Rejoignez un lieu sécurisé signalé par la commune ou les sapeurs-pompiers !

Consultez le Dossier Départemental des Risques Majeurs:

[https://www.haute-savoie.gouv.fr/contenu/telechargement/41292/239399/file/DRM\\_74\\_2022.pdf](https://www.haute-savoie.gouv.fr/contenu/telechargement/41292/239399/file/DRM_74_2022.pdf)

## J'ADOpte LES BONS REFLEXES FACE AUX RISQUES TECHNOLOGIQUES ET SANITAIRES :

**Pollution des eaux et nappes phréatiques :** Se conformer aux consignes des autorités et des services de secours. La commune, avec son plan communal de sauvegarde, assure la distribution d'eau potable.

**Nuage toxique :** Dans le doute, rester confiné au domicile ou sur le lieu de travail et attendre les consignes des autorités en s'informant de la situation. Colmater portes, fenêtres, cheminée...

**Accident de matières dangereuses :** Rester à distance. Laisser agir les services de secours. Respectez les périmètres de sécurité installés et s'informer sur les consignes des autorités.

### SI VOUS DEVEZ QUITTER VOTRE DOMICILE

Pour rejoindre le Centre d'Accueil et de REgroupement de la population CARE :



#### Salle polyvalente & Salle des associations

202, Route du Bois de la Cour – 74200 Armoy

### PREPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE

<https://www.gouvernement.fr/risques/se-preparer-a-une-situation-durgence>

2 litres d'eau par personne/ Nourriture d'urgence/ Lampe de poche / Radio à piles/ vêtements chauds et de rechange/ Sac de couchage/ Lingettes/ Double des clefs de votre domicile et de votre véhicule / Papiers d'identité/ Argent liquide / Ordonnances et médicaments/ téléphone portable avec chargeur/ sacs étanches pour protéger les effets et vos papiers / livres ou lecture/ divers jeux de sociétés et n'oubliez pas le « doudou » si vous avez des enfants en bas âge...

SIGNELEZ TOUJOURS VOTRE DEPART A VOS PROCHES

Mairie

230 route du Bois de la Cour  
74200 ARMOY

EN CAS D'URGENCE, COMPOSEZ LE 112  
114 SOURDS ET MALENTENDANTS

EXTRAIT DU DOSSIER DEPARTEMENTAL DES RISQUES MAJEURS



Consignes individuelles de Sécurité Spécifique

[https://www.haute-savoie.gouv.fr/contenu/telechargement/41292/239399/file/DDRM\\_74\\_2022.pd](https://www.haute-savoie.gouv.fr/contenu/telechargement/41292/239399/file/DDRM_74_2022.pd)

<b>METEOROLOGIQUE</b>	<b>TEMPETE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Limiter vos déplacements.</li> <li>➤ Prendre garde aux chutes d'arbres ou d'objets.</li> <li>➤ Ne pas intervenir pas sur les toitures.</li> <li>➤ Ranger les objets exposés au vent.</li> <li>➤ Eviter toute activité extérieure.</li> </ul>
	<b>PLUIE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Ne pas s'engager à pied ou en voiture sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau.</li> <li>➤ Se renseigner sur les conditions de circulation.</li> <li>➤ Se conformer aux consignes des pouvoirs publics.</li> <li>➤ Respecter la signalisation et les périmètres de sécurité.</li> </ul>
	<b>ORAGE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Être prudent dans ses déplacements et ses activités de loisir.</li> <li>➤ Eviter les zones boisées.</li> <li>➤ Eviter d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.</li> </ul>
<b>INONDATION</b>	<b>AVANT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Prévoir les gestes essentiels.</li> </ul> <p><i>Mettre hors d'eau les objets et biens précieux, repérer les disjoncteurs et vannes de coupure gaz, arrimer les cuves, obturer les entrées d'eau, évacuer les véhicules hors zone inondable, faire une réserve d'eau potable, écouter les consignes des pouvoirs publics.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Prévoir les moyens d'évacuation.</li> </ul>
	<b>PENDANT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ S'informer auprès de la Mairie et des radios de la montée des eaux.</li> <li>➤ Dès l'alerte fermer les portes et ouvrants, couper les énergies et rejoignez une zone sécurisée.</li> <li>➤ N'entreprendre une évacuation que si vous en recevez l'ordre par les autorités ou si vous êtes forcé par la crue.</li> </ul>
	<b>APRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Ne rétablir le courant que si les installations sont sèches.</li> <li>➤ Faire sa déclaration de sinistre.</li> </ul>
<b>BARRAGES</b>	<b>AVANT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Connaître le système spécifique d'alerte barrage</li> <li>➤ Connaître les points hauts sur lesquels on se réfugiera (collines, étages élevés des immeubles résistants...), les moyens et itinéraires d'évacuation</li> </ul>
	<b>PENDANT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Reconnaître le système d'alerte • Il s'agit d'une corne de brume émettant un signal intermittent pendant au moins 2 minutes, avec des émissions de 2 secondes, séparées d'interruptions de 3 secondes</li> <li>➤ Gagner le plus rapidement possible les points hauts à proximité ou à défaut les étages supérieurs d'un immeuble élevé et solide et ne pas revenir sur ses pas</li> <li>➤ Mettre en application le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)</li> </ul>

<b>DIGUES</b>	<b>APRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Attendre les consignes des autorités ou le signal de fin d'alerte</li> <li>➤ En cas de sinistre : Ne rétablir l'électricité que sur une installation sèche, chauffer dès que possible, aérer les pièces</li> </ul>
	<b>AVANT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Repérer les points de coupures eau, gaz, électricité.</li> <li>➤ Fixer les appareils lourds et les meubles.</li> </ul>
<b>SISMIQUE</b>	<b>PENDANT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ A l'intérieur se mettre près d'un mur porteur ou sous des meubles solides. S'éloigner des fenêtres.</li> <li>➤ A l'extérieur ne pas rester sous des fils électriques et s'éloigner des façades, toitures et des risques de chutes de matériaux.</li> </ul>
	<b>APRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Toujours se méfier des répliques.</li> <li>➤ Si vous êtes pris dans les décombres, tapez avec un objet sur des canalisations, poutres...pour signaler votre présence.</li> </ul>
	<b>AVANT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ D'une manière générale, signaler à la Mairie les désordres.</li> <li>➤ <i>Fissures au sol, fissures sur le bâti, affaissement du sol, présence de blocs instables ou désolidarisés.</i></li> </ul>
<b>MOUVEMENT DE TERRAIN</b>	<b>PENDANT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ A l'intérieur</li> <li>➤ <i>En cas de craquement inhabituel, fermer les ouvrants et quitter la zone. S'inquiéter des personnes vulnérables.</i></li> <li>➤ A l'extérieur</li> <li>➤ <i>S'éloigner de la zone et se mettre en sécurité.</i></li> </ul>
	<b>APRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Ne pas entrer dans un bâtiment endommagé.</li> </ul>

[www.encasdattaque.gouv.fr](http://www.encasdattaque.gouv.fr)

## Votre kit d'urgence

Coupures d'électricité, de gaz et d'eau courante, routes impraticables... lorsqu'une catastrophe majeure survient, **les premières 72 heures** sont souvent les plus éprouvantes. Ce kit préparé à l'avance vous permettra de rester chez vous plus sereinement dans l'attente des secours. Il vous sera aussi très utile en cas de départ précipité.

